

Réf: Dossier N° : 55283

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CELEST IMPR' » en abrégé «C1' »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, NON LOIN DE
L'ESPACE CINECOOL, 23 BP 3543 ABJ 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CELEST IMPR' » en abrégé «C1' ».

Objet: Conception graphique, impression numérique, impression offset, sérigraphie, calligraphie, branding, événementiel..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, NON LOIN DE L'ESPACE CINECOOL, 23 BP 3543 ABJ 23

GERANT: Monsieur KOUASSI KOUAKOU FRANCK.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26585 du 10/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23929 du 10/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

